



Conseil des gouverneurs

GOV/INF/2022/17

5 août 2022

Français
Original : anglais**Réservé à l'usage officiel**

Vérification et contrôle en République islamique d'Iran à la lumière de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité de l'ONU

Rapport du Directeur général

1. Le présent rapport du Directeur général adressé au Conseil des gouverneurs et, parallèlement, au Conseil de sécurité de l'ONU (Conseil de sécurité), porte sur la mise en œuvre par la République islamique d'Iran (Iran) des engagements en matière nucléaire pris dans le cadre du Plan d'action global commun (PAGC) en ce qui concerne ses activités relatives à l'enrichissement. On y trouvera des informations actualisées sur les faits survenus depuis les précédents rapports du Directeur général¹.

Activités relatives à l'enrichissement

2. Comme indiqué précédemment, en plus des 30 cascades de centrifugeuses IR-1 prévues dans le PAGC², l'Iran a informé l'Agence qu'il comptait installer 21 cascades supplémentaires à l'installation d'enrichissement de combustible (IEC) de Natanz afin de produire de l'UF₆ enrichi jusqu'à 5 % en ²³⁵U – six cascades de centrifugeuses IR-1, six cascades de centrifugeuses IR-2m, six cascades de centrifugeuses IR-4 et trois cascades de centrifugeuses IR-6³.

3. Comme indiqué précédemment, à l'IEC⁴ :

- Trente-six cascades de centrifugeuses IR-1 étaient installées, dont 34 avaient servi à produire de l'UF₆ enrichi jusqu'à 5 % en ²³⁵U ;

¹ Documents GOV/2022/24, GOV/INF/2022/13, GOV/INF/2022/14, GOV/INF/2022/15 et GOV/INF/2022/16.

² PAGC, Annexe I – Mesures relatives au nucléaire, par. 27.

³ Documents GOV/INF/2020/10, par. 2 ; GOV/INF/2020/15, par. 2 ; GOV/INF/2020/17, par. 2 ; GOV/INF/2021/19, par. 3 ; GOV/INF/2021/24, par. 2 ; GOV/INF/2021/27, par. 2 ; et GOV/INF/2022/13, par. 2.

⁴ Document GOV/2022/24, par. 13.

- Six cascades de centrifugeuses IR-2m étaient installées, et toutes avaient servi à produire de l'UF₆ enrichi jusqu'à 5 % en ²³⁵U ;
- Deux des six cascades de centrifugeuses IR-4 étaient installées, et toutes deux avaient servi à produire de l'UF₆ enrichi jusqu'à 5 % en ²³⁵U⁵, et une troisième cascade de centrifugeuses IR-4 était en cours d'installation ;
- Une des trois cascades de centrifugeuses IR-6 était en cours d'installation⁶.

4. En juillet 2022, l'Agence a observé à l'IEC que l'Iran avait aussi commencé à installer les deux autres cascades de centrifugeuses IR-6 prévues.

5. Dans une lettre datée du 2 août 2022, l'Iran a informé l'Agence qu'il avait « commencé à alimenter » les deux cascades de centrifugeuses IR-1 qui n'avaient pas été alimentées avec des matières nucléaires auparavant et qu'il avait « commencé à faire fonctionner » les centrifugeuses dans les trois cascades de centrifugeuses IR-6.

6. Le 2 août 2022, l'Agence a vérifié à l'IEC que l'Iran avait commencé à alimenter en UF₆ naturel les deux cascades de centrifugeuses IR-1 qui n'avaient pas été alimentées auparavant afin de produire de l'UF₆ enrichi jusqu'à 5 % en ²³⁵U. L'Agence a aussi vérifié que l'Iran avait achevé l'installation des trois cascades de centrifugeuses IR-6 prévues, qui comportent chacune 174 centrifugeuses IR-6. Les trois cascades étaient sous vide et aucune n'avait encore été alimentée avec des matières nucléaires. La troisième cascade de centrifugeuses IR-4 était encore en cours d'installation.

7. Dans une autre lettre datée du 2 août 2022, l'Iran a informé l'Agence qu'il comptait installer six cascades de centrifugeuses IR-2m supplémentaires à l'IEC dans une nouvelle unité d'exploitation et qu'il avait actualisé le questionnaire concernant les renseignements descriptifs (QRD) pour l'IEC en conséquence. Le même jour, l'Agence a vérifié que l'installation de ces cascades n'avait pas encore commencé.

⁵ Document GOV/2022/4, par. 15.

⁶ Document GOV/INF/2022/13, par. 3.